

## NOTICE NÉCROLOGIQUE

### *In memoriam: Georges Forest (1924-1990)*

Georges Forest nous a quittés subitement le 14 février 1990, en plein milieu du *Festival du Voyageur* dont il avait été le plus grand catalyseur une vingtaine d'années auparavant. Sa disparition survient au moment où l'Accord du lac Meech et le nationalisme québécois menacent à nouveau l'unité fragile du pays en même temps que l'intolérance de quelques municipalités ontariennes à l'endroit du bilinguisme officiel se manifeste sans équivoque sous la forme de déclarations de renonciation face à celle-ci. À quoi donc aura servi la lutte passionnée de Georges Forest qui, plus que tout autre, souhaitait que sa vision d'une société canadienne bilingue soit, au bout du chemin, la seule option finalement valable.

Né le 14 mai 1924 à La Salle, au Manitoba, Georges Forest a grandi dans la ferme de ses parents. «De mon enfance, je me souviens des prières en famille...», disait-il. Au cours d'une vie à jamais marquée par l'ambiance chrétienne au foyer familial, il ne s'est jamais écarté du chemin entre la maison, l'école et l'église. Muni de principes inébranlables, avec la verve et le brillant qui le caractérisaient, il a créé pour lui-même une vie différente, inattendue et souvent en lutte à l'incompréhension de plusieurs.

Les origines de Georges Forest expliquent ainsi, pour lui, l'importance de l'action sociale et son implication dans le mouvement coopératif. En 1958, il est un des membres fondateurs et le premier président de la Caisse populaire du Précieux-Sang. L'importance qu'il attribuait alors au développement économique de sa communauté l'a incité, au cours des années soixante, à militer pour le Crédit social du Canada (alors très fort au Québec), et son attrait pour ce mouvement se retrouve sans doute dans ses composantes populiste et traditionnelle. Croyant ainsi à la revendication au nom du peuple, Georges Forest était tout naturellement un homme fermement enraciné dans sa communauté.

Au début de 1960, le gouvernement du Manitoba crée le *Metropolitan Corporation of Greater Winnipeg* (Metro), une entité dont le mandat est la préparation d'un plan de développement pour la région métropolitaine de Winnipeg, y compris une éventuelle annexion de la ville de Saint-Boniface au «Grand Winnipeg». Quelques mois plus tard, Georges Forest décide de mettre flamberge au vent et se retrouve sur les marches de l'Assemblée législative du Manitoba, à la tête d'une manifestation de plusieurs centaines de citoyens de Saint-Boniface venus clamer haut leur opposition à «Metro» et revendiquer le droit à l'autonomie civique de Saint-Boniface. «M. G. Forest monta ensuite à la tribune et lut d'une façon magistrale le mémoire des citoyens de St-Boniface» (*La Liberté et le Patriote*, vol. 46, n° 48, 11 mars 1960, p. 4).

Un aspect du plan de «Metro» prévoyait le développement de nouvelles artères pour améliorer la circulation dans l'agglomération winnipegoise. Le boulevard Lagimodière, nommé ainsi d'après l'explorateur canadien-français, était une de ces nouvelles artères. Bernie Wolfe, maire adjoint de l'époque, rappelle qu'on cherchait alors quelqu'un pour représenter le personnage de Lagimodière sur les panneaux indicateurs qu'on retrouve actuellement sur le boulevard. C'est le voyageur Georges Forest qui a finalement servi de modèle pour l'image qui figure aujourd'hui sur ces mêmes panneaux.

En 1957, Georges Forest donne son appui à Bernie Wolfe, candidat libéral lors des élections provinciales. C'est là le commencement d'une relation qui durera au-delà de trente ans, les deux hommes politiques s'appuyant réciproquement dans leurs revendications auprès des divers comités de la ville. Candidat défait à la mairie de Saint-Boniface en 1968, Georges Forest continuera toutefois sa lutte contre l'intégration de Saint-Boniface dans Winnipeg. Il voulait que Saint-Boniface demeure le bastion et le symbole de la vie française au Manitoba.

Sa plus grande victoire survient une dizaine d'années plus tard, lorsqu'en 1979, la Cour suprême du Canada déclare inconstitutionnelle la loi adoptée en 1890 par l'Assemblée législative du Manitoba faisant de l'anglais la seule langue officielle de la province. D'une contravention unilingue anglaise reçue en 1976, Georges Forest avait mené sa cause jusqu'au bout, en dépit du faible appui de la Société franco-manitobaine et de la communauté franco-manitobaine en général. Ne représentant au fond que lui-même solidement ancré sur ses principes, il pouvait foncer en toute

confiance car il savait qu'il était près du but tant convoité. Et, pour lui, il n'y avait aucun compromis possible; il était de ces êtres qui ne se résignent pas et qui ne se soumettent pas.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la vie de Georges Forest. Une biographie s'impose. En rétrospective, cet homme nous offre l'exemple d'une vie extraordinairement riche. Quelle que soit la direction qu'il a pu prendre, Georges Forest n'a jamais trahi les valeurs fondamentales qui se trouvaient à l'origine de toutes ses démarches. À la limite, son but ultime était plus qu'une simple affaire de politique et d'idéologie: il s'en servait comme moyen de combattre les injustices et les inégalités qu'il percevait autour de lui.

Michel Forest  
Winnipeg (Manitoba)